

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VALDIEU-LUTRAN**

Nombre de membres du Conseil Municipal : 11
En exercice : 9
Qui ont pris part à la délibération : 7

L'an deux mille vingt-quatre, le **neuf avril**, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le trois avril deux mille vingt-quatre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Florent LACHAUSSEE, Maire.

La convocation a été affichée 03/04/2024.

Etaient présents : FRANCOIS Jacques, PUCHE Marie-Claude, Adjointes
GAUTHERAT Vincent, LIDY Céline, BARAT Evelyne, STUTZMANN Marc, Conseillers Municipaux.

Absente excusée : FOLTIN Muriel

Absent non excusé : BARNABE Christophe

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame LIDY Céline a été désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Corinne NOTTER a été désignée à l'unanimité par les membres du Conseil en qualité d'auxiliaire en vue d'assister le secrétaire de séance.

POINT 7 : AMENAGEMENT D'UN ITINERAIRE CYCLABLE COMMUNAL (VOIE VERTE) RUE DE BELFORT, SUITE A DONNER


Monsieur le Maire propose d'annuler le projet d'un itinéraire cyclable communal rue de Belfort en raison de délais trop courts pour un début de travaux avant juin 2024.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'annuler le projet d'un itinéraire cyclable communal et propose de l'intégrer dans le cadre d'un projet global rue de Belfort.

Décision adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,


Florent LACHAUSSEE.



RENDU EXECUTOIRE LE 11 Avril 2024

Le Maire,


Florent LACHAUSSEE.

